

Procès « Major Ntuyahaga » : Combat d'arrière-garde de la presse officielle belge et des inconditionnels de Kagamé.

Introduction

En prélude au procès en Assises du « fameux » Major Bernard Ntuyahaga, présumé assassin des 10 para commandos belges tués à Kigali au matin du 07 avril 1994, lequel procès s'est ouvert le 19 avril dernier, la presse belge et à leur tête la télévision publique francophone (RTBF) diffuse depuis le début du mois d'avril, des émissions censées éclairer la lanterne de l'opinion publique.

Cependant derrière l'aspect légitime de devoir d'information dont est tenue le média public, la RTBF laisse transpirer son parti pris et son alignement aveugle derrière les thèses du régime dictatorial du général Président Paul Kagamé qui sévit au Rwanda depuis 1994.

L'émission diffusée le 08 avril 2007 et qui dure 50 minutes constitue une preuve éclatante du gène des instances officielles belges devant les multiples révélations sur le drame rwandais. Mais aussi leur acharnement à tout tenter pour que l'opinion, publique reste figée dans des schémas pro-FPR élaborés et diffusés dès 1994. Pourtant, plusieurs fissures sont progressivement apparues dans le mur de mensonges et de désinformations qu'avaient érigé ceux qui ont voulu et installé la dictature au Rwanda incarnée par le sanguinaire Paul Kagamé.

Une petite analyse critique du contenu de cette émission pourra convaincre les plus sceptiques, de la volonté d'une certaine catégorie de la classe politique belge (et de la presse belge à leur solde) de tout tenter pour nier les évidences. Ces émules (et souvent parrains du FPR de Kagamé) semblent être aux abois, sortent souvent de leurs rôles pour se substituer même à la justice de leurs pays. Ce qu'ils gagnent en militantisme, ils le perdent hélas en crédibilité.

Commentaires sur ladite émission (Dossier Noir) de la RTBF

1. On évoque l'aspect « Club Med » que constituait le Rwanda pour les paras belges de la MINUAR. Ceci est totalement vrai. On a vu en effet des paras belges s'adonner à certaines pratiques pourtant jugées choquantes et provocatrices dans la tradition rwandaise, mais que ces jeunes venues de Liège, Namur ou Charleroi rivalisaient d'ardeur pour s'y adonner. Il est sûr que pour que ces jeunes soldats qui pour la plupart débarquaient pour la première fois en Afrique, aient pu se relâcher de la sorte, c'est qu'ils avaient été préalablement « briefés » (à tort) sur les us et les coutumes du Rwanda.
2. Lorsque les officiers belges de la MINUAR parle de la confiscation des armes, ils font allusion à l'accord qui avait été conclu entre le FPR et les FAR et qui rendait la ville de Kigali une zone d'exclusion d'armes : KIGALI WEAPONS SECURE AREA (KWSA). Dans la mise en application de cet accord, le contingent belge qui devait appliquer cette directive, n'avait retenu que « le contrôle et le désarmement des seuls FAR ». Plusieurs officiers des FAR ont été humiliés par les paras belges qui leur exigeaient de remettre leurs pistolets d'ordonnance alors que cela ne se fait jamais ailleurs. Pourtant l'esprit de cette mesure était de contrôler et récupérer les armes « illégales » et pour toutes les parties.

3. Le contingent belge continue de regretter de ne pas avoir désarmé les FAR alors que c'est connu qu'il a permis ou facilité le ravitaillement en armes et autres matériels de guerre des combattants du FPR dans le CND mais aussi des infiltrés dans tous les quartiers de Kigali. Il apparaît donc que pour les paras belges, la consigne était de désarmer les FAR et de permettre le renforcement du FPR dans Kigali.
4. Opérations « Clean Corridor ».

Tel fut le nom de code donné à l'opération qui consistait à amener les combattants du FPR de leur base arrière à la frontière ougandaise, au cœur même de Kigali la capitale Rwandaise. L'opération fut effectuée en décembre 1993 et encadrée par le contingent belge de la MINUAR. Il a toujours été diffusé des images montrant une population rwandaise massée au bord de la route que devait emprunter le convoi et qui acclamait à tout rompre, le passage des rebelles et de leurs convoyeurs belges. Les images de la RTBF sont plus éloquents que nos propos. La réalité est tout autre : nous avons pu établir que les personnes amassées sur la route Kigali-Byumba étaient des déplacés de guerre de la préfecture de Byumba chassés par le FPR de leurs demeures mais que les services belges (Ambassade, MINUAR.....) avaient payés pour venir acclamer l'arrivée du FPR dans Kigali. Le coup médiatique a réussi (les images sont sans appel) mais les instances concernées reconnaissent elles-mêmes que l'opération n'a fait qu'accroître le sentiment anti-belge chez les rwandais opposés au FPR.
5. Double langage et mensonges de l'ancien Ministre Willy Claes.

L'on se souviendra que Monsieur Willy Claes est cet arrogant Ministre des affaires étrangères belge qui avait interpellé le Président Habyarimana pour lui dire : Il est minuit moins cinq... » C'était fin mars 1994. Il voulait alors lui signifier que s'il n'acceptait pas le dictat du FPR, il n'avait plus beaucoup de temps à vivre. Ce qui s'est révélé vrai. Le diplomate le plus rotor que la Belgique ait jamais produit, après la prise du Rwanda par le FPR de Kagamé a été récompensé par les USA et nommé Secrétaire Général de l'OTAN, poste auquel il n'aurait jamais songé ! Mais ce fut pour un court instant car il allait être rattrapé par les affaires belgo-belges (Affaire Agusta-Dassault). Aujourd'hui 13 ans après ses prouesses, il pense avoir été oublié et dans l'émission mentionnée, se permet d'affirmer (ou de révéler) des faits qui jusqu'à ce jour semblent déplacés ou anachroniques :

 - Il aurait rencontré Monsieur Gatabazi F, leader du PSD et Ministre des Travaux Publics. Celui-ci lui aurait avoué sa volonté de voir mise en place les institutions comprenant les rebelles tutsis. Il fut tué d'après ses dires le lendemain. Mortalité : tué par le camp hostile au FPR. Mais depuis quelques années on sait que c'est bien le FPR qui l'a exécuté (Ruzibiza, Péan,...) A quoi joue Monsieur Claes ? Il vieillit vite et mal !!
 - Il ajoute que en mars 1994 Kagamé lui a dit que si eux (la communauté internationale) n'arrête pas les massacres, lui-même (Kagamé) allait les arrêter. On reste ébahi car personne n'avait jamais entendu des massacres commis au Rwanda en mars 94. On ne sait pas de quoi se sont entretenus ces deux hommes.
6. Le « fameux et mystérieux » Colonel Walter Ballis

Cet officier des services secrets belges faisait parti du contingent belge de la MINUAR. Il était attaché à l'Etat-major du Commandant de la force à savoir le Général Canadien Roméo Dallaire. A part ces vagues indications, on ne connaît ni ses attributions ni son parcours professionnel au Rwanda à l'époque, ni ses relations avec les deux belligérants (FAR et FPR). Avec le temps, il est apparu que le Colonel Walter Ballis était bien de la MINUAR mais ne dépendait pas du Commandement belge.

Il était spécialement chargé par le Général Dallaire de faire la liaison avec le FPR. Conséquence : il était la plupart du temps au QG du FPR à Mulindi ou au CND après l'arrivée du fameux Bataillon FPR dans Kigali. Il avoue lui-même qu'il était avec les officiers du FPR au CND le soir du 06 avril 1994 d'où il a assisté du haut du balcon du CND à la chute de l'avion présidentiel. Autrement dit il était au bon endroit, et au bon moment. Hasard ou arrangements ? L'Histoire le dira. Mais entre-temps la crédibilité de cet agent secret est presque nulle. Curieusement, le même Ballis est le seul officier de la MINUAR qui s'est prêté au jeu de désinformation en cours du FPR. En effet, il est à présent entrain de témoigner devant la Commission dite « Mucyo » et mise sur pied par Kagamé pour incriminer la France. Il est le seul à affirmer avoir vu les français entraîner les miliciens.... Le seul à savoir que le tireur des missiles était un blanc portant son uniforme volée à l'Hôtel Méridien etc....et beaucoup d'autres absurdités en vu d'absoudre le terroriste Paul Kagamé. Officier à la retraite il a trouvé un excellent moyens de se revaloriser et de refaire un santé financière.

7. Alain Destexhe, sénateur MR.

Dans l'émission, ce politicien au verbe haut et rompu aux manœuvres médiatiques, intervient à plusieurs reprises. C'est dans la logique des choses. Cet obscur et illustre inconnu « médecin sans frontières », n'est devenu célèbre qu'en jouant dès le départ les agents zélés du FPR dont il avait senti un bel avenir. Depuis lors, non seulement il est célèbre et prospère, mais aussi assuré d'être toujours sénateur sans jamais être élu ! Il est en effet, chaque fois le 1^{er} suppléant ce qui dans le système belge, lui permet à coup sûr de siéger sans qu'il soit élu. Il y a toujours une personnalité de son parti qui quoique élue, renonce au sénat pour une autre fonction (au gouvernement, à la chambre, international,...). Et voilà Destexhe devenu sénateur à vie militer pour le FPR de Kagamé. Pour les observateurs avertis, il est plus risible que crédible !!!

8. Faustin Twagiramungu et son fameux informateur « Jean Pierre »

L'émission revient sur l'épisode de fameux informateur surnommé « Jean Pierre » qui aurait signalé à Faustin Twagiramungu, le plan du génocide. Celui-ci en aurait rapporté à la MINUAR. Rien de nouveau donc dans ce chapitre. Signalons seulement que plusieurs auteurs comme : Gaspard Musabyimana, Bernard Lugan, Edouard Karemera, Robin Philipot, Charles Onana etc....ont montré le côté surréaliste du témoin « Jean Pierre ». Curieusement, celui sur qui repose ou pas les informations concernant le plan du génocide, n'a jamais été ou voulu être présenté à l'opinion et toute tentative dans ce sens ont toujours été ignorées par ceux-là même qui l'évoquent à tout bout de champs. Moralité : Le fameux « Jean Pierre » tout comme son parrain créateur Faustin Twagiramungu alias Rukokoma devraient simplement disparaître de l'espace médiatique. Ils n'ont plus rien à donner.

8. Le discours que le 1^{er} Ministre Agathe Uwilingiyimana devait prononcer dans la nuit du 06 avril au 7 avril 94.

En justifiant le cadre donné aux paras belges d'aller protéger le 1^{er} Ministre rwandais, la presse belge prend soin de signaler que celle-ci devait aller prononcer un discours à la Radio Nationale. Signalons que la sécurité et la garde rapprochée de celle-ci était assurée par des gendarmes de son choix ! Elle devait donc logiquement être plus à l'aise avec ses propres gendarmes qu'avec des tout nouveaux soldats de surcroît inconnus car belges !

Aucune autre instance du pays ne savait que le 1^{er} Ministre allait prononcer un discours pendant la nuit du 6 au 7 avril. Curieusement seule la MINUAR connaissait ce projet et a pris soin d'en assurer la sécurité en désignant un détachement pour en assurer la réussite.

L'opinion reste sur sa faim, car la MINUAR n'explique pas pourquoi et comment elle fut seule à savoir que Mme Uwilingiyimana avait un discours à prononcer et qu'elle aurait besoin des casques bleus belges pour se rendre à la Radio Rwanda. Même les chefs hiérarchiques des éléments qui veillaient à la sécurité du 1^{er} Ministre n'ont pas été avisés alors qu'ils pouvaient s'il le fallait, renforcer sa garde et faire tout pour qu'elle aille prononcer son discours. Seuls les belges et le Général Dallaire sont à l'aise face à cet inextricable quiproquo.

9. Désarmement des casques bleus belges.

Seule la presse belge et le Procureur affirment que les dix casques bleus belges furent désarmés par le Major Ntuyahaga. Tous les rapports et comptes-rendus officiels soit de la MINUAR ou des services belges reconnaissent que la section « Lotin » était déjà désarmée quand le Major Ntuyahaga est passé. A qui profite le flou maintenu autour de ce fait essentiel à la base du procès en cours ? Pour qui marchent tous ceux qui veulent occulter ce fait pourtant depuis longtemps établi ? C'est dans un même acharnement incompréhensible à déformer la vérité que l'émission fait passer le Major Ntuyahaga comme étant un officier de la Garde Présidentielle. Espérons que le jury ne tombera pas dans le piège !!!!

10. Une dizaine de civils ou militaires rwandais non armés abattus par le militaire belges.

Croyant certainement épater en racontant un haut fait d'armes, un des militaires belges révèle dans cette émission comment ils ont tirés à bout portant sur des civils ou des militaires non armés et qui ne les menaçaient pas. Le bilan fut au moins de 11 morts !! Ces « exécutions sommaires » sont-elles à mettre sur le compte de l'événement et de la perte du sang froid des paras belge ou bien de la volonté de venger leurs collègues tués au camp Kigali ? Dans les deux cas cela ne les honore pas. De mêmes, les graffitis, qu'ils ont badigeonné dans les halls d'attente de l'aéroport de Kigali, sans parler du fait d'y avoir déféqué avant leur départ, tout cela n'est pas digne des soldats d'un pays civilisé. Les troupes d'élite de l'armée belge ont donc été celles qui ont le plus terni l'image de leur pays. Curieusement leurs chefs mis au courant les ont félicité.

11. Départ des troupes belges : En fuite ou poussées dehors par Paul Kagamé : Ultimatum de 72 heures.

Aujourd'hui les observateurs avisés croient rêver lorsqu'ils entendent Paul Kagamé crier que les troupes belges ont abandonné le Rwanda en avril 1994 et lorsqu'il a même le culot de demander des excuses et des réparations. Pourtant, il est connu que dès le 8 avril, après le déclenchement de son offensive, le FPR a averti qu'il ne voulait aucune troupe étrangère au Rwanda. Pour les plus septiques le Ministre des affaires étrangères belge de l'époque le célèbre Willy Claes a précisé dans l'émission que Kagamé lui avait donné 72 heures pour dégager !! Pourtant, le gouvernement belge est allé battre sa coulpe à Kigali et ces officiels ne cessent de cautionner le cynisme de Kagamé, en reconnaissant qu'ils ont abandonné les rwandais ! Pourquoi cette auto culpabilisation, alors que la réalité est toute autres ? Encore une histoire belge ! Curieusement leurs chefs mis au courant les ont félicité.

12. Silence sur l'attentat du 06 avril 94

Le témoignage de l'ancien Secrétaire Général de l'ONU, Boutros Boutros Ghali est intéressant à plus d'un titre. Il confirme formellement que des puissances ont bloqué et bloquent encore toute tentative pour faire la lumière sur cet attentat. Curieusement, ce n'est qu'après l'initiative de la justice française qui tente de juger les assassins de ces citoyens (les 3 membres de l'équipage de l'avion présidentiel) que l'on fait semblant

de découvrir de cette question mérité une réponse. Même Paul Kagamé se résouds à mettre sur pied une commission d'enquête !!

Lui qui est pourtant le vrai responsable de cet acte terroriste, il compte produire un rapport qui le blanchirait qu'ensuite il va faire avaliser par les puissances qui l'ont fait roi et le tour sera joué. Seulement c'est sans compter avec la ténacité du Juge Bruguière et surtout le devoir sacré de la République française qui se doit de poursuivre les auteurs des assassins de citoyens français, où qu'ils soient.

13. La presse belge vole au secours de Kagamé et tente d'influence les jurés du Procès « Ntuyahaga »

Après Colette Braeckman dans « Le soir », c'est au tour de la RTBF de voler au secours de Paul Kagamé en prétendant que le rapport du Juge Bruguière n'est pas consistant et que donc la piste conduisant vers Kagamé serait fausse. Les deux médias zélés ont déniché l'un des témoins cités par le juge Bruguière et lui font dire qu'il n'avait jamais déclaré ce que lui prête le Juge. Que le témoin Emmanuel Ruzigana ce soit prêté à ce genre de retournement sous la pression de l'exil, des médias pro Kagamé et de ses congénères restés au pays, cela est possible et compréhensible. Que ce volte face soit exploité par les pro Kagamé (Braeckman, RTBF,...), c'est de bonne guerre.

Ce qui est inadmissible, c'est que ces mêmes sbires n'aient point le courage et l'honnêteté intellectuels de dire que le pauvre Emmanuel Ruzigana n'est pas un témoin important dans le dossier. Que d'autres témoins clés n'ont jamais changé leurs déclarations. On peut citer Abdul Ruzibiza, Houligan, Aloys Ruyenzi, etc.... Ceux là sont royalement ignorés et par Braeckman dans le Soir et par la RTBF dans son reportage. Et pour cause : leur souci est simplement de blanchir Kagamé et de dévaluer l'enquête du Juge Bruguière et au mieux faire annuler les mandats d'arrêts qu'il a lancé contre les terroristes actuellement au pouvoir à Kigali.

Toujours dans leurs démarches honteuses de brouiller l'opinion dans le seul but de servir les intérêts de Paul Kagamé, les valets de la dictature viennent de récidiver à l'occasion du procès du Major Bernard Ntuyahaga. Ils ont été apparemment surpris et paniqués par la ligne de défense qui compte démolir tous les mythes érigés dans ce dossier et qui s'apprête à lever le voile sur certains aspects obscurs du dossier.

Colette Braeckman tout comme la RTBF ont mis les bouchées doubles pour expliquer et rendre acceptable l'histoire de cette randonnée de +-500 km de la section « Lotion », la journée du 6 au 7 avril 94. Ils n'ont pas hésité à produire le témoignage d'un criminel de guerre qui devrait normalement être arrêté, mais dont on réserve à la défense des causes perdues. Nous voulons citer Deus Kagiraneza. Ce cynique individu fut préfet de Ruhengeri après la prise du pouvoir du FPR en juillet 1994. Il se distinguait par le massacre des populations civiles qu'ils convoquaient sous prétexte d'assister aux réunions publiques des nouvelles autorités ou pour leur distribuer la nourriture, mais qu'une fois rassemblées, étaient mitraillée par les soldats du FPR avant d'achever les survivants à coup des massues. Les camions venus d'Ouganda passaient alors pour ramasser les corps, et les ramener au Mutara pour être incinérés. Deus Kagiraneza a tellement bien fait le « sale boulot » à Ruhengeri, que d'autres préfets demandaient « son expertise », quand il fallait éliminer à grande échelle la population hutu.

Et voilà l'homme que Braeckman du « Soir » et la RTBF sortent pour expliquer que la mission au Parc de l'Akagera de la Section Lotin le 06 avril 94 était tout à fait officielle. Il ajoute même qu'elle entrerait dans le cadre des accords d'Arusha !

Cependant, il ne cite pas qui, parmi les officiels du côté gouvernemental, les ont accompagné dans cette curieuse mission. Que Deus Kagiraneza ait voulu blanchir ses camarades du FPR, c'est normal. Mais que des journaux jugés sérieux s'emparent de cette mascarade pour juger le Major Ntuyahaga avant la fin du procès, cela est choquant. Par ailleurs, l'intention d'influencer le jury et donc de s'immiscer dans le cours de la justice est manifeste. Ceci n'honore pas la Presse belge !!!



INZUKIRA
Inzirakarengane Ziharanira Ukuli
no Kurenganura Abaturage